

N° 1813 – IN 516

Dépôt : 26.06.2023
Traitement Bureau CDV : 03.07.2023
Développement/Urgence : NON/NON
Délai de réponse : 03.11.2023

Interpellation de M. Enzo Dell'Anna (RPJ) concernant les sacs poubelle éventrés traînant dans le domaine public

Introduction

Des comportements d'incivilité et d'irrespect semblent de plus en plus fréquents à Moutier en particulier s'agissant de la propreté en ville. En effet, nombre de sacs poubelle éventrés répandent le contenu de leurs déchets sur l'espace public.

Proposition

Le RPJ s'interroge sur les mesures déjà prises ou encore à prendre pour contrôler et limiter ces désagréments, ces sacs poubelle éventrés laissant déborder des déchets de toutes sortes sur les trottoirs, devant les immeubles ou dans l'herbe. Ils sont non seulement peu agréables à la vue et à l'odeur mais constituent également un danger pour les enfants et les animaux. Ces étalements de détritus persistent parfois plusieurs jours malgré les interventions efficaces et méritoires des employés communaux.

- Comment la Municipalité gère-t-elle actuellement ces incivilités ?
- Quelles sont les consignes données au personnel de la voirie confronté en premier à de tels débordements malsains ?
- Quels sont les moyens qui permettent de retrouver les responsables de telles incivilités et de les amender et à quel tarif ?
- Ces comportements sont-ils en augmentation à Moutier ?

Enfin, comme il semble que la politique de répression conduite actuellement par la Municipalité ne suffise pas, quelles mesures le Conseil municipal pourrait-il envisager à l'avenir pour décourager ces citoyens si peu respectueux ?

Urgence

L'urgence est demandée vu la répétition de ces incivilités.

Moutier, le 26 juin 2023

Signature (s) :

RPJ, 1^{er} signataire :

M. Enzo Dell'Anna (1)

NB : Lors de sa séance du 3 juillet 2023, le Bureau du Conseil de Ville n'a pas accepté l'urgence.